



Extrait de la « Revue de l'ACPR » numéro 25 (novembre - décembre 2015)

Rubrique contrôle des assurances

Les assurances, mutuelles et institutions de prévoyance ont participé, cette année, à un nouvel exercice préparatoire de remise de documents dans la perspective de la mise en oeuvre de Solvabilité II, avec l'obligation de remettre les informations quantitatives au format XBRL ("*eXtensible Business Reporting Language*").

Cet exercice a été un succès, confirmant la forte mobilisation de la place. Plus de 500 organismes, représentant 95 % du marché, ont ainsi réalisé une ou plusieurs remises d'états quantitatifs et bureautiques (ORSA). Deux collectes préparatoires sont en cours concernant le troisième trimestre 2015 (groupe et solo). Les organismes ont la possibilité de soumettre des remises correctives afin de fiabiliser leurs remises dans le cas où elles présentent encore des anomalies.

À quelques jours de l'entrée en vigueur de Solvabilité II, au 1er janvier 2016, les exercices préparatoires ont permis une montée en charge progressive de tous les acteurs pour le reporting. Le régime cible sera plus exigeant : nombre d'états à remettre plus élevé en raison des nouvelles collectes (stabilité financière, données BCE). Les règles concernant les formats des remises ("*filing rules*") seront également plus nombreuses. Elles ont été fournies par l'EIOPA avec la taxonomie (version 2.0.1) mise à disposition le 21 octobre 2015.

Les premières remises réglementaires attendues au plus tard pour mai 2016 (reporting d'ouverture et premier trimestre 2016) s'accompagneront d'une importante innovation : la signature électronique, qui engagera l'organisme sur les données transmises.